

# Immigration: l'Érythrée devant la Syrie

Jean Asselborn a dressé hier le bilan en matière d'immigration et d'asile. Les chiffres restent élevés depuis la crise de 2015.

**Sur les 2 205 demandes enregistrées en 2018, 978 ont abouti favorablement. Pour la première fois, les ressortissants des Balkans ne sont pas parmi les plus représentés tandis que les Géorgiens ne sont pas les bienvenus. Quant aux Érythréens, ils sont désormais les plus nombreux à demander une protection internationale.**

De notre journaliste  
Geneviève Montaiqu

Exercice habituel et annuel pour Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères et euro-

péennes et ministre de l'Immigration et de l'Asile qui dans le nouveau gouvernement a hérité en plus de l'OLAI (Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration), anciennement géré par la ministre de la Famille et de l'Intégration, Corinne Cahen, qui conserve néanmoins le volet intégration de l'OLAI.

Hier matin, Jean Asselborn était donc seul face à la presse pour dresser le bilan en matière d'asile, d'immigration et d'accueil et a rappelé d'emblée que l'OLAI allait devenir l'ONA, l'Office national de

l'accueil, à partir du mois de mai prochain, si tout va bien. Quoi qu'il en soit, le ministre hérite d'un lourd dossier car les choses ne s'arrangent pas dans les foyers d'accueil qui hébergent autant de réfugiés reconnus comme tels que de demandeurs de protection internationale. «Ces gens vivent toujours en foyer et on ne peut pas s'attendre à un miracle pour qu'ils trouvent un logement vu la situation de l'immobilier au Luxembourg. Il est important que ces réfugiés qui ont obtenu leur statut soient intégrés et c'est par le travail qu'ils y parviendront le mieux», a rappelé Jean Asselborn.

À ceux-là viendront s'ajouter les nouveaux venus. La direction de l'Immigration a enregistré 2 205 demandes l'an dernier, un chiffre relativement stable depuis ces trois dernières années. Le nombre des demandes et des décisions inclut 20 personnes arrivées au Luxembourg dans le cadre de deux actions de relocalisation depuis Malte contre 353 en 2017 relocalisées depuis l'Italie et la Grèce. On enregistre donc une augmentation nette de 220 demandes pour 2018.

## Les Géorgiens, nouveaux indésirables

Ce qui change, ce sont les pays d'origine et l'Érythrée est devenue le premier pays avec 392 demandeurs (17,8%), qui est passé devant la Syrie avec 227 demandeurs (10,3%). Suivent ensuite l'Irak avec 196 demandeurs (8,9%), l'Afghanistan avec 176 demandeurs (8%) et la Géorgie avec 141 demandeurs (6,4%). Les demandeurs en provenance des Balkans se font plus rares, le Kosovo étant en 8<sup>e</sup> position avec 81 personnes (3,7%) alors que ces demandes étaient les

plus nombreuses les années précédentes.

La direction de l'Immigration a pris 2 371 décisions en matière de protection internationale en 2018, un chiffre largement supérieur par rapport aux décisions prises avant la crise de 2015 (617 décisions en 2016 et 284 en 2015). Parmi ces 2 371 demandes de protection internationale, 978 personnes se sont vu accorder le statut de réfugié, contre 1 174 en 2017 et 769 en 2016. En parallèle, 74 personnes se sont vu octroyer le statut conféré par la protection subsidiaire qui est accordée à une personne qui ne bénéficie pas du statut de réfugié, mais qui est exposée dans son pays à la peine de mort, à la torture ou à des peines ou traitements inhumains ou dégradants.

Le nombre élevé de décisions positives en matière de protection internationale reste, comme les années précédentes, lié au profil des demandeurs ayant évolué depuis l'afflux de 2015; les Syriens étant surtout concernés avec 313 personnes bénéficiaires du statut de réfugié sur les 978 bénéficiaires au total. Le deuxième pays de reconnaissance est l'Érythrée avec 309 personnes, suivie par l'Irak avec 160 personnes. «Nous

n'avons renvoyé personne en Afghanistan et en Irak», précise Jean Asselborn.

Un total de 361 décisions de refus a été pris, dont 116 refus dans le cadre d'une procédure normale et 245 refus dans le cadre d'une procédure accélérée qui s'applique surtout aux ressortissants des Balkans occidentaux et de la Géorgie. Les ressortissants de ce dernier pays se retrouvent parmi les 570 personnes assignées en 2018 à la structure d'hébergement d'urgence Kirchberg (SHUK). Y sont assignées notamment les personnes tombant sous le champ d'application du règlement Dublin III, qui sont dès lors susceptibles d'être transférées dans un autre État membre, mais les femmes et familles avec enfants n'y sont pas logées.

Les personnes accueillies à la SHUK pour une durée moyenne de séjour de 40 jours étaient principalement originaires de l'Érythrée, du Maroc, de l'Algérie, de la Géorgie et de la Tunisie. «Les Géorgiens ne font pas de demandes de protection internationale et il s'agit surtout d'organisations criminelles», précise Jean Asselborn en regrettant qu'ils jettent le discrédit sur les autres demandeurs, «victimes d'amalgame».



Photo: Hervé Montaiqu

Jean Asselborn a rappelé hier que le Luxembourg «n'a renvoyé personne en Irak et en Afghanistan».

## Un tiers de mineurs à l'OLAI

L'OLAI accueille des personnes de 65 nationalités différentes dans ses structures d'hébergement. À noter que le mois de janvier 2019 est le premier mois où les personnes d'origine érythréenne sont plus nombreuses dans le réseau OLAI que les personnes provenant de Syrie. Sur les 2 721 personnes hébergées

dans les foyers gérés par l'OLAI, un tiers sont des mineurs d'âge (31,4%). Un tiers sont de sexe féminin et deux tiers de sexe masculin.

La moitié des résidents sont des personnes bénéficiant déjà d'une protection internationale ou similaire, et 12,6% des personnes ont vu leur demande rejetée.

## VITE DIT

### ■ DÉI JONK GRÉNG



Dêi jonk Gréng se sont dotés d'un nouveau comité directeur lors de leur assemblée générale qui a eu lieu dimanche soir. Meris Sehovic (27 ans) et Jessie Thill (22 ans) ont été nommés porte-parole pour ces douze prochains mois de cette branche jeunesse du parti écologiste. Le mandat du trésorier Felix Schmit (25 ans) a été prolongé pour une année supplémentaire. Les autres membres du comité sont Joël Back (23 ans), Liam Bremer (19 ans), Tanja Duprez (23 ans), Kris Hansen (20 ans), Claire Remmy (20 ans), Ilda Calakovic (28 ans) et Georges Biever (23 ans).

### ■ PRIORITÉ À LA SANTÉ

Le ministre de la Sécurité sociale, Romain Schneider, et des représentants de la Patiente Vertriebung se sont réunis hier pour échanger sur le programme gouvernemental. Le ministre en a profité pour présenter les dossiers prioritaires de son ministère, dont le déploiement généralisé du tiers payant. Le ministre a souligné qu'il vise une

concertation avec tous les acteurs du terrain en la matière. L'association a salué les initiatives visant à améliorer l'accès aux prestations sociales et qui soulagent financièrement les assurés.

## 9 596 LE CHIFFRE

Il s'agit du nombre de personnes ayant pris un congé parental en 2018. Pour 4 689 d'entre elles, il s'agissait du premier. Ainsi, 3 183 femmes et 1 366 hommes ont bénéficié du congé parental à plein temps, 1 163 femmes et 1 326 hommes d'un congé parental à mi-temps, 529 femmes et 2 029 hommes d'un congé parental fractionné, selon l'inspection générale de la Sécurité sociale. En 2017, 8 631 femmes et 6 205 hommes ont introduit une demande. En 2018, ils n'étaient que 7 109 femmes et 6 002 hommes. La grande majorité des hommes ayant bénéficié de ce congé travaillent dans les domaines de la construction (11,2%), de la finance et des assurances (11,5%) et de l'administration publique (11,6%). En ce qui concerne les femmes, elles sont 12,5% issues d'activités spécialisées, scientifiques et techniques, 13,8% de la finance et des assurances et 18,3% des domaines de la santé et du social.

## éditorial

de notre journaliste

Claude Damiani



cdamiani@lequotidien.lu

## «Charel», en marche pour l'UE

Comme prévu, l'expérimenté eurodéputé sortant Charles Goerens mènera la liste du Parti démocratique (DP) aux élections européennes du 26 mai. Et comme prévu, l'Européen archiconvaincu, qui fêtera demain ses 67 ans, devrait plus que probablement conserver son siège au sein de l'hémicycle de Strasbourg, parmi ses pairs de l'Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe (ALDE). En effet, avec ses 82 975 voix personnelles obtenues aux européennes de 2014, le colosse du DP avait terminé 2<sup>e</sup> au niveau national derrière une certaine Viviane Reding (CSV/PPE), devenue entre-temps députée nationale, mais qui pourrait ne pas le rester longtemps...

Car s'il veut rester le grand favori de ces européennes, le CSV, qui a obtenu trois sièges en 2014 (sur les six attribués aux eurodéputés luxembourgeois), devra obligatoirement présenter une liste conduite par une personnalité populaire qui aura aussi la charge d'être un meneur de troupes et un «aboyeur» (en sachant que l'eurodéputé fraîchement élu président du CSV, Frank Engel, ne se représentera pas). En effet, il

s'agira au CSV d'attirer les suffrages personnels (vote panaché oblige), afin de s'assurer du maintien de ses trois sièges à Strasbourg, mais il sera aussi question de faire le ménage au sein même du Parti populaire européen (PPE), en se débarrassant de l'encombrant parti du Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, à savoir le Fidesz-Union civique, comme le souhaite ouvertement le CSV.

Une chose est, en tout cas, sûre : ce scrutin européen sera sans doute le plus important depuis l'instauration de la CEE, car l'avenir d'une UE en pleine dislocation en dépend. Pour les grands partis politiques européens, qu'ils soient du centre, de gauche ou de droite, il s'agira de contrer les groupes politiques populistes et eurosceptiques. Et pour ce faire, l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE) pourra compter sur les futurs eurodéputés europhiles de la République en marche de Macron, qui feront leur entrée historique au Parlement européen et qui siègeront aux côtés de Goerens, avec pour mission commune de remettre l'Europe sur le droit chemin.